TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.-
-:-:-:-:-:-:-:-

cl

Ruhengeri
5143

PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF.-

L'an mil neuf cent cinquante-cinq le onzième jour du mois de novembre ,nous CURVERS,Cornélis,Agent Territorial à Ruhengeri,avons constaté que le nommé SERUGENDO,fils de Gifuku (ev) et de Nyiramwaka (ev) originaire de la colline Ruhengeri,chefferie Nulera,territoire de Ruhengeri,et y résidant,munyarwanda-muhutu,célibataire,agé de 21 ans,sans profession,causait du désordre par ses querelles dans un lieu public et entravaient,de ce fait ,la sécurité publique.

Conformément à l'article un de l'Ordonnance de Police n° 47/Just.31 mai 1940,nous l'avons au jour ,mois et an que dessus arrêté et fait conduire à la prison de Ruhengeri.-

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

Ruhengeri,le 11 novembre 1955,
L'AGENT TERRITORIAL,
C.CURVERS.-

Curvers